

NIGER

Consolider le secteur de la microfinance en soutenant l'ensemble de ses acteurs



L'accès des Nigériens au crédit et à l'épargne est très limité. L'AFD œuvre à la consolidation du secteur de la microfinance en aidant ses acteurs à renforcer les capacités de leur personnel et à améliorer leurs procédures.

12/05/2016

Date de début du projet

31/12/2020

Date de fin du projet

Niger

Localisation

[Lutte contre les inégalités](#)

Secteur(s)

[Subvention](#)

Outils de financement

2 000 000 EUR

Montant du financement

4 ans

Durée du financement

En cours

État

Association professionnelle des systèmes financiers décentralisés (APSFD)

Agence de régulation du secteur de la microfinance (ARSM)

Bénéficiaires

Contexte

7 % seulement des Nigériens ont accès au secteur bancaire formel. Les institutions de microfinance représentent souvent la seule possibilité d'accès au crédit et à l'épargne. Elles sont un moyen de stabiliser les revenus des populations les plus vulnérables et de faciliter l'intégration du secteur informel à l'économie du pays. Mais malgré un récent processus de professionnalisation, la microfinance nigérienne reste fragile.

Les institutions de microfinance sont pour la plupart de taille modeste. Elles ne proposent que des financements limités au secteur agricole, qui représente 87 % de la population active et 43 % du PIB du pays : le secteur ne bénéficie que de 2 % des crédits. Les structures qui encadrent le réseau sont elles aussi insuffisamment développées. L'Agence de régulation du secteur de la microfinance manque de moyens, tout comme l'Association professionnelle des systèmes financiers décentralisés, qui rassemble les 58 systèmes financiers décentralisés du Niger et doit améliorer sa gouvernance.

Descriptif

Financé essentiellement grâce à deux subventions de l'AFD, le programme d'appui au renforcement des capacités des acteurs de l'inclusion financière au Niger (PAIF) constitue un appui global aux acteurs du secteur :

- Pour superviser le secteur, l'Agence de régulation du secteur de la microfinance reçoit 0,5 million d'euros. Elle pourra ainsi travailler sur les ressources humaines et les processus de travail. Son personnel recevra des formations supplémentaires. Les procédures et les outils seront audités pour être optimisés. La concertation et la communication feront l'objet de rencontres et d'études. L'Agence se dotera aussi d'équipements informatiques et bureautiques supplémentaires.
- L'Association professionnelle des systèmes financiers décentralisés et les institutions de microfinance reçoivent au total 1,5 million d'euros. S'appuyant sur un personnel mieux formé, l'association pourra proposer des services facturés, des formations annuelles et une communication améliorée à ses membres. Plusieurs d'entre eux seront sélectionnés pour bénéficier d'une aide spécifique. Celle-ci comprend des formations et l'accompagnement dans un processus de standardisation des normes, notamment grâce à l'acquisition d'un logiciel de gestion conforme au nouveau référentiel comptable.

Impacts

- Économique : confiance accrue de la population envers la microfinance, augmentation de la bancarisation, accès facilité à l'investissement pour le secteur privé.
- Social : sécurisation de l'épargne des ménages.
- Institutionnel : renforcement des acteurs de la microfinance et amélioration de leur coordination, réduction de l'exclusion bancaire selon la stratégie initiée par l'État.